

CAFOC de l'académie de Versailles

DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE - TUTEUR : ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION

Sur site entreprise ou sur l'un des 3 sites des CAFOC de la région Ile-de-France (Guyancourt, Paris ou Créteil).

OBJECTIFS

Constituer le livret d'activités et de compétences du maître d'apprentissage/ tuteur en vue de se présenter à la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur (fiche RS5515 sur France Compétences).

CONTENU

MODULE 1 - Optimiser sa pratique tutorale

Retours réflexifs sur des expériences d'accompagnement effectives et recherche d'axes de progrès :

- explicitation,
- analyse des difficultés rencontrées,
- qualification des besoins,
- recherches de solutions d'optimisation (méthodes, outils ou pratiques)

MODULE 2 - Valoriser les activités clés et compétences afférentes au rôle de tuteur, maître d'apprentissage

- Bilan de l'utilité de la fonction tutorale
- Le livret individuel d'activités et de compétences relatives à l'exercice de la fonction tutorale : enjeux, principes et composition
- Conseils de méthode pour préparer le « Dossier de présentation du candidat » (préparation à la certification MATU)

PUBLICS

- Individuel
- Salarié
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 7 h

DATES

Date de début : 21 mai 2025

Date de fin : 11 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Justifier d'une expérience de tutorat en entreprise et/ou être intervenu régulièrement auprès de maîtres d'apprentissage / tuteurs dans le cadre de missions de conseil, médiation, accompagnement, management ou formation.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (voir fiche RS5515 sur France Compétences) :

- > accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- > accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- > participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Session de deux demi-journées les 21 mai et 11 juin 2025.

Un groupe de 6 stagiaires minimum est requis pour l'ouverture d'une session.

COÛT

Prix individuel tous publics : 120 euros

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie

CONTACT

Françoise MAILLET 01 30 83 47 01 formation.cafoc@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY
christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un référent handicap est disponible pour envisager les aménagements techniques ou pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

